

12^{ème} Sommet de l'Union africaine : crise financière et gouvernement de l'Union

Le 12^{ème} Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, qui s'est tenu à Addis-Abeba, en Ethiopie, du 1^{er} au 3 février, a été l'occasion de débattre de divers sujets parmi lesquels la crise financière et économique mondiale. Le premier ministre éthiopien a déclaré à ce sujet que « *nos perspectives économiques sont telles que si nous n'agissons pas, maintenant et de façon décisive, la majorité des Etats africains seront en faillite dans la prochaine décennie* ». Les participants ont mandaté un comité, composé de dix ministres et gouverneurs des banques centrales, pour « *suivre l'évolution de la crise financière et économique (...) et faire des propositions sur la meilleure façon de contribuer aux délibérations portant sur les effets économiques et sociaux de la crise financière internationale et les mesures visant à y remédier* ».

Les participants ont également décidé de la création de l'Autorité de l'Union africaine, censée conférer à l'organisation continentale davantage de pouvoir d'action et contribuer ainsi à cheminer vers les « *Etats-Unis d'Afrique* ». Les fonctions précises de l'Autorité de l'Union africaine seront définies dans les prochains mois.

Au cours du sommet, le libyen Mouammar Kadhafi, fervent défenseur des « *Etats-Unis d'Afrique* », a été élu à la présidence de l'Union africaine. Il succède au président tanzanien Jakaya Kikwete.

APE : l'Union européenne et l'Afrique centrale négocient à Libreville

Du 3 au 6 février, à Libreville, la capitale gabonaise, l'Union européenne et la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac¹) ont tenu des pourparlers sur l'Accord de partenariat économique (APE). D'après la Plate-forme des acteurs non étatiques d'Afrique centrale (PANEAC), qui a suivi les travaux de Libreville, de fortes divergences subsistent entre les deux parties. Ainsi, « *pour ce qui concerne le volet commercial, les divergences portent sur le taux de libéralisation et la période de transition aussi bien dans le commerce des marchandises que le commerce des services* ». L'Union européenne continuerait de se positionner pour une libéralisation de 80% des échanges sur une période de 15 ans, tandis que la Cémac demande une libéralisation de 71% du commerce sur 20 ans. « *Par rapport aux questions de développement des divergences demeurent sur l'ensemble des points en négociation* » poursuit la PANEAC. Dans un communiqué, l'organisation de la société civile cite un membre de la délégation européenne affirmant que « *la Commission européenne a reçu mandat pour négocier un accord commercial et non un accord de coopération au développement* ». Dans ce contexte, la PANEAC « *accuse* » l'Union européenne notamment « *de vouloir imposer un diktat en maintenant une position dénuée de tout fondement sur la question du taux de libéralisation (...) d'opérer un revirement inquiétant sur les questions de développement (...) et d'utiliser tous les stratagèmes pour désintégrer la région Afrique centrale* », tandis qu'elle reproche à la Cémac de « *ne pas suffisamment prendre la mesure des enjeux en cause dans la négociation et la signature de l'APE* ».

L'OMC s'inquiète du « protectionnisme » suscité par la crise internationale

Le 9 février, lors d'une réunion informelle de l'Organe d'examen des politiques commerciales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Pascal Lamy, le directeur général de l'institution multilatérale, a présenté aux ambassadeurs des pays membres un rapport sur « *l'évolution récente du commerce en liaison avec la crise financière* ». Faisant référence aux mesures mises en place par certains pays pour tenter de contrer les effets de la crise économique et financière mondiale, Pascal Lamy a déclaré que « *les fragiles perspectives économiques de chaque membre de l'OMC sont devenues particulièrement vulnérables à l'introduction de nouvelles mesures qui risqueraient de fermer l'accès aux marchés ou de fausser la concurrence* ». Pascal Lamy a appelé à la « *vigilance* » et à la conclusion du cycle des négociations commerciales de Doha, le meilleur moyen selon lui de redynamiser le commerce international. D'après le Fonds monétaire international (FMI), le commerce mondial devrait connaître une contraction de 2,8% en 2009, après avoir enregistré une croissance de 4,1% en 2008 et 7,2% en 2007. L'ambassadeur indien à l'OMC a souligné que les différents plans « *de relance économique* » annoncés de part le monde représentaient trois mille milliards de dollars qui étaient « *retirés du système global* », son homologue brésilien ajoutant que cela avait des conséquences directes sur la répartition des flux commerciaux internationaux.

¹ Membres de la CEMAC : Cameroun, Congo Brazzaville, Guinée Equatoriale, Gabon, Tchad, République centrafricaine. Y sont associés la République démocratique du Congo et Sao Tomé & Príncipe dans le cadre de la négociation de l'APE. Le Cameroun et l'Union européenne ont signé un APE intérimaire le 15 janvier 2009.